



Bureau des radiocommunications
(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative
CACE/310

16 février 2004

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux des Commissions d'études des radiocommunications et à la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Adoption de 3 nouvelles Recommandations, de 3 Recommandations révisées et de 4 Recommandations modifiées de la Commission d'études 6 des radiocommunications par correspondance et approbation simultanée, conformément au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-4 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanée par correspondance)

Services de radiodiffusion

Dans la Circulaire administrative CAR/161 en date du 5 novembre 2003 et dans son addendum du 9 décembre 2003, 3 projets de nouvelles Recommandations, 3 projets de Recommandations révisées et 4 projets de Recommandations modifiées ont été présentés pour adoption et approbation simultanée par correspondance (PAAS), conformément à la Résolution UIT-R 1-4 (§ 10.3).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 9 février 2004. Huit administrations ont répondu, toutes en faveur de leur adoption et de leur approbation.

Les Recommandations sont donc approuvées et seront publiées par l'UIT dans les plus brefs délais. Vous trouverez dans l'Annexe 1 à la présente Circulaire les titres des Recommandations approuvées avec le numéro qui leur sont attribué.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexe: 1

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

ANNEXE 1

Titre des Recommandations approuvées

Recommandation UIT-R BR.265-9

Doc. 6/9(Rev.1)

Méthodes d'exploitation applicables à l'échange international de programmes sur film pour une utilisation en télévision

Recommandation UIT-R BT.1300-2

Doc. 6/12(Rev.1)

Méthodes de multiplexage, de transport et d'identification des services pour la radiodiffusion télévisuelle numérique par voie hertzienne de Terre

Recommandation UIT-R BT.655-7

Doc. 6/14(Rev.1)

Rapports de protection radiofréquence pour les systèmes de télévision de Terre à modulation d'amplitude à bande latérale résiduelle brouillés par des signaux image analogiques et leurs signaux son associés

Recommandation UIT-R BR.602-5

Doc. 6/20(Rev.1)

Echange d'enregistrements de télévision à définition normale pour l'évaluation du contenu des programmes

Recommandation UIT-R BT.1120-5

Doc. 6/24(Rev.1)

Interfaces numériques pour les signaux de TVHD en studio

Recommandation UIT-R BS.1114-5

Doc. 6/28(Rev.1)

Systèmes de radiodiffusion sonore numérique de Terre à destination de récepteurs fixes, portatifs ou placés à bord de véhicules fonctionnant dans la gamme de fréquences 30-3 000 MHz

Recommandation UIT-R BT.1674

Doc. 6/31(Rev.1)

Métadonnées pour la production et la postproduction en radiodiffusion: conditions à respecter

Recommandation UIT-R BT.1675

Doc. 6/33(Rev.2)

**Conception d'un système et modes de fonctionnement propres à
minimiser les perturbations résultant du retard associé aux
boucles dans les systèmes de radiodiffusion**

Recommandation UIT-R BT.1210-3

Doc. 6/35(Rev.1)

Images d'essai à utiliser pour les évaluations subjectives

Recommandation UIT-R BT.1676

Doc. 6/36(Rev.1)

**Méthode de spécification de la précision des méthodes de mesure
de la qualité vidéo et contre-étalonnage associé**
